

Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)

Baisse des résultats des exploitations agricoles en 2023

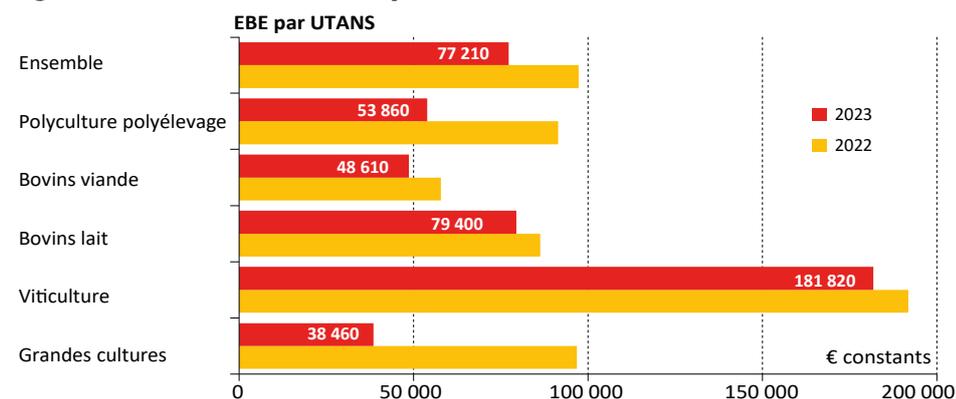
En 2023, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) des exploitations agricoles diminue de 25% par rapport à 2022 et atteint 77 210 € par actif non salarié. La baisse du résultat est particulièrement marquée en grandes cultures où se cumulent baisse du produit et hausse des charges. La dispersion des résultats reste élevée dans notre région au sein d'un même système d'exploitation. Les subventions d'exploitation sont en repli compte tenu d'un fort recul des aides hors PAC et de la baisse des aides du premier pilier. Avec la diminution de l'EBE, le revenu disponible est en repli et devient même négatif en grandes cultures.

En 2023, les résultats des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté sont en baisse après deux années consécutives de hausse. Ainsi, l'Excédent Brut d'Exploitation par actif non salarié s'établit à 77 210 € et diminue de 25 % par rapport à 2022. Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) par actif non salarié s'élève à 42 940 € (- 38 %) (Figures 1 et 2). Toutes les évolutions sont exprimées au réel, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation.

Les prix de l'énergie impactent la valeur des charges végétales (Figure 3)

En 2023, les charges des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté

Figure 1 - Baisse de l'EBE par UTANS en 2023



Source: Agreste-RICA

s'élèvent en moyenne à 274 400 €. Ceci correspond à une augmentation par rapport à l'exercice précédent de 6,94 % (à titre de comparaison, cette augmentation était de 5,27 %

en 2022). La médiane régionale se situe à 262 900 € et 50 % des exploitations ont une charge comprise entre 156 000 € et 426 300 € (1^{er} et 3^e quartiles).

Figure 2 - Des résultats en baisse en 2023 dans les exploitations de Bourgogne-Franche-Comté

ORIENTATION	Production de l'exercice		Charges de l'exercice		EBE/ ETP non salarié		RCAI/ETP non salarié	
	en €	Évolution 23/22	en €	Évolution 23/22	en €	Évolution 23/22	en €	Évolution 23/22
Grandes cultures	212 680	- 22 %	263 160	11 %	38 460	- 62 %	2 360	- 97 %
Viticulture	604 410	5 %	410 690	10 %	181 820	- 10 %	140 640	- 13 %
Bovins lait	315 110	- 2 %	300 000	3,3 %	79 400	- 13 %	39 570	- 22 %
Bovins viande	139 610	- 2 %	178 800	4,4 %	48 610	- 20 %	19 180	- 39 %
Polyculture élevage	256 360	- 16 %	291 860	6 %	53 860	- 44 %	21 620	- 65 %
Ensemble	288 380	- 5 %	274 400	7 %	77 210	- 25 %	42 940	- 38 %

Source: Agreste-RICA

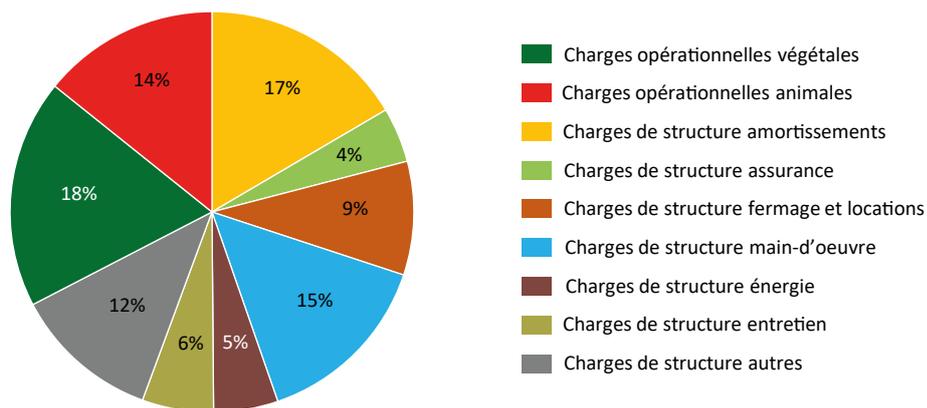
En moyenne, les charges de structure représentent 67,4 % des charges totales de 2023, dont 16,5 % d'amortissements, 14,6 % de charges liées à la main d'œuvre (rémunération du personnel, charges sociales, ...) et 9,2 % de fermage et location (terres, bâtiment, matériel). En-dehors des charges de structure, les charges opérationnelles végétales occupent 18,5% et les charges opérationnelles animales 14,2 %.

Par rapport à 2022, les charges ayant le plus augmenté sont les charges opérationnelles végétales, qui ont augmenté de 20,7 % (contre - 0,6 % pour les charges animales et + 5,7 % pour les charges de structure). Dans le détail, les trois charges opérationnelles végétales qui augmentent le plus sont les amendements (+ 50,6 %) et engrais (+ 33,5 %) et les assurances récoltes. Pour les deux premières, l'augmentation est liée à la hausse du coût de l'énergie. Pour la dernière, cela peut s'expliquer par l'attribution d'aides PAC, en l'occurrence la contribution aux paiements des primes d'assurances récolte animaux et végétaux.

Des disparités marquées dans les exploitations de Bourgogne-Franche-Comté (Figure 4)

De 2022 à 2023, la disparité diminue dans tous les systèmes d'exploitation. En 2023, la moitié des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté ont un EBE par actif non salarié supérieur à 53 435 €. Pour un quart des agriculteurs, l'EBE par ETP non salarié est inférieur à 25 660 € (1^{er} quartile). Inversement, en haut de la distribution, un autre quart des exploitations a un EBE par ETP supérieur à 175 140 €. Toutes exploitations confondues, 6 % des exploitations ont un EBE négatif. Ce chiffre monte cette année à 13 % pour les exploitations de grandes cultures. Comme les années précédentes, les résultats les plus homogènes sont observés dans les exploitations de bovins viande. Ainsi, l'écart interquar-

Figure 3 - Répartition moyenne des charges agricoles en Bourgogne-Franche-Comté en 2023



Source: Agreste-RICA

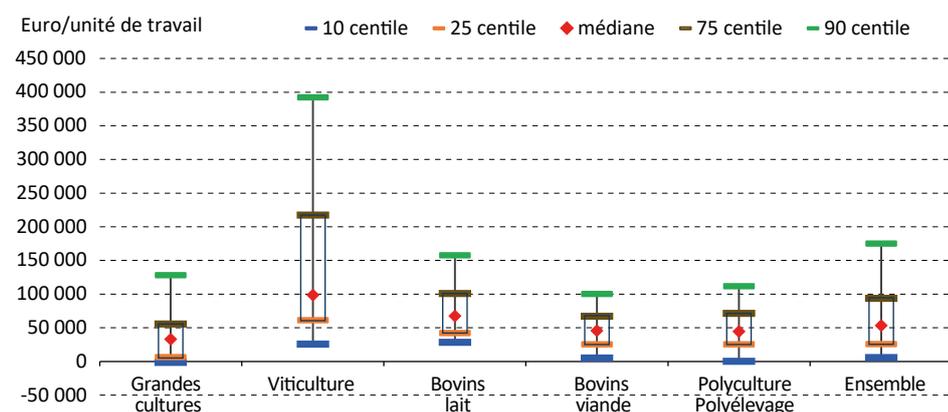
tile (3^e quartile - 1^{er} quartile) de l'EBE par ETP non salarié s'établit à 56 100 €. (Figure 4). Ces écarts sont plus élevés parmi les viticulteurs (235 660 €) les exploitations de bovins lait (105 300 €), de polyculture élevage (66 960 €) et de grandes cultures (62 710 €). Chez les viticulteurs, cette dispersion est liée aux écarts de valorisation du vin selon les appellations. Ainsi, les domaines de Côte-d'Or vendent majoritairement en bouteilles en vente directe à des prix très élevés. A l'inverse, les viticulteurs de Saône-et-Loire commercialisent leurs vins par l'intermédiaire de coopératives à des prix bien plus modérés et avec des appellations moins prestigieuses. En bovin lait, l'écart du prix de vente du lait entre le lait AOP du massif du Jura et les producteurs de lait conventionnel impacte le résultat. Ainsi, en moyenne l'EBE par ETP non salarié s'établit à 81 400 € contre 74 600 € en lait conventionnel soit

+ 9 %. L'écart se réduit cette année car le prix du lait conventionnel augmente et les charges des éleveurs du massif du Jura progressent plus vite que dans les exploitations laitières produisant du lait conventionnel. Dans les exploitations de polyculture élevage, la dispersion s'explique par les différences de taille des exploitations mais aussi par l'importance relative de l'atelier végétal par rapport à l'atelier animal. Dans les exploitations de grandes cultures, cette dispersion s'explique majoritairement par les différences de taille des exploitations.

Des subventions globalement en repli (Figure 5)

Les exploitations de la région ont reçu en 2023 en moyenne 48 500 € de subvention diverses. Ce montant est, en léger repli par rapport à l'exercice précédent (- 4,0 %). La moitié des

Figure 4 - Dispersion de l'EBE des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté



Source: Agreste-RICA

Figure 5 - Principales subventions versées aux exploitations bénéficiaires en 2023

ORIENTATION	Part des bénéficiaires des subventions	Par bénéficiaire d'au moins une subvention							
		Montant total des subventions 2023	Évolution 23/22	Dont premier pilier	Évolution 23/22	Dont second pilier	Évolution 23/22	Dont autres aides	Évolution 23/22
Grandes cultures	99 %	51 395	6 %	42 174	0 %	8 357	54 %	864	- 17 %
Viticulture	76 %	19 233	- 4 %	2 451	31 %	7 784	68 %	8 998	- 33 %
Bovins lait	100 %	53 520	- 9 %	34 345	- 5 %	17 082	- 5 %	2 093	- 56 %
Bovins viande	100 %	71 910	- 4 %	52 005	- 7 %	17 892	18 %	2 014	- 47 %
Polyculture élevage	100 %	71 439	- 1 %	55 505	- 1 %	12 016	10 %	3 917	- 23 %
Ensemble	92 %	48 523	- 6 %	32 566	- 4 %	12 362	13 %	3 596	- 46 %

Source: Agreste-RICA 2023

exploitations reçoit au moins 46 500 € de subventions, et un quart reçoit plus de 71 000 €. A contrario, un quart des exploitations touche moins de 28 000 € d'aide.

Concernant la répartition moyenne des aides versées en Bourgogne-Franche-Comté, 55,9 % est représentée par les aides découplées du premier pilier, 25,8 % par le soutien au développement rural du second pilier, et 13,2 % par les aides couplées du premier pilier. Par rapport à 2022, les aides hors PAC, déjà minoritaires, ont subi un fort recul (- 46,4 % pour les aides communautaires et nationales hors PAC et - 49,8 % pour les aides locales et régionales). Les aides du 1^{er} pilier sont également en recul (- 2,6 % pour les aides découplées et - 8,7 % pour les aides couplées). Seul le second pilier est en progrès,

avec une augmentation de 13,6 % par rapport à l'exercice 2022. Néanmoins, les Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels (ICHN), qui représentent en Bourgogne-Franche-Comté la majeure partie de ces aides du second pilier (58 %) sont en repli entre 2022 et 2023 (- 6,2 %).

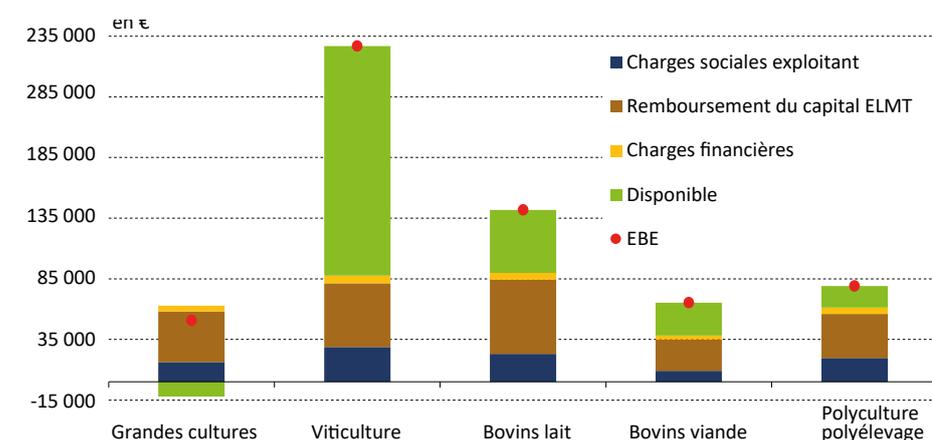
Concernant les indemnités d'assurance, les exploitations de la région ont reçu en moyenne 3 700 €, toutes assurances confondues, soit près de la moitié de ce qu'elles avaient touché lors de l'exercice précédent.

Baisse du solde disponible en 2023

Si en 2022, les résultats économiques en augmentation permettaient une hausse du solde disponible, c'est l'inverse en 2023 (Figure 6). Une fois les annuités d'emprunts (capital et

intérêts dus) à moyen et long terme, et les cotisations sociales des exploitants déduites de l'EBE, le solde disponible par actif non salarié atteint 34 560 € (- 43 %). En effet, l'EBE par actif non salarié, ressource financière essentielle diminue. Inversement les différents emplois augmentent. Or ce disponible permet de rémunérer l'exploitant et de développer l'exploitation en investissant (autofinancement complété par un éventuel recours à l'emprunt). Il est très variable d'une orientation économique à l'autre, selon les caractéristiques propres à chacune et la situation conjoncturelle. Cette année, le disponible est négatif dans les exploitations de grandes cultures. Cela signifie que la trésorerie se dégrade dans ces exploitations. Les viticulteurs et les éleveurs de bovins lait bénéficient d'un solde disponible élevé.

Figure 6 - Baisse du revenu disponible en 2023



Source: Agreste-RICA

Forte baisse des résultats en grandes cultures (Figure 7)

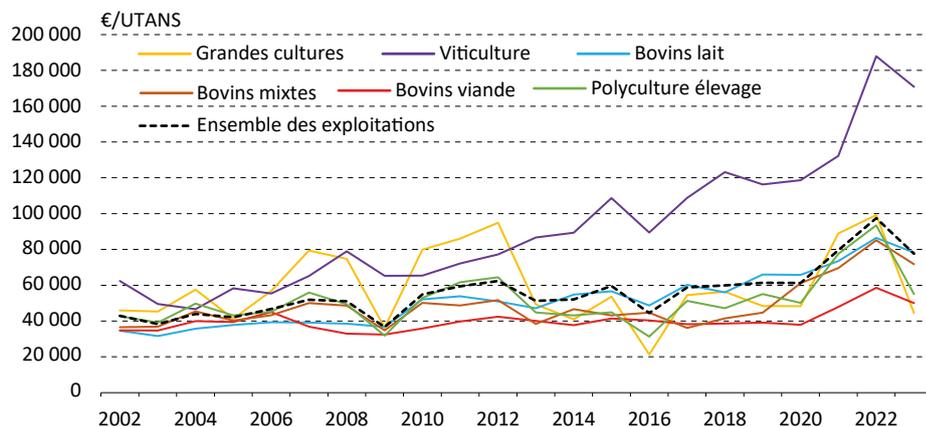
En 2023, en Bourgogne-Franche-Comté, les rendements des céréales sont en hausse par rapport à 2022 et dans la moyenne quinquennale. Le printemps frais, le début d'été sec a été favorable au blé et à l'orge d'hiver. Les fortes pluies de fin d'été ont profité au maïs, au tournesol et au soja. Le rendement du colza fléchit un peu mais reste dans la moyenne quinquennale. A l'inverse, les prix

sont en nette baisse sous l'influence d'une récolte mondiale abondante et après une année 2022 marquée par le déclenchement de la guerre en Ukraine. Ainsi, la production de l'exercice baisse de 18 % dans les exploitations de grandes cultures. Les charges d'approvisionnement augmentent de près de 25 % sous l'influence de la hausse du coût des engrais (+ 53 %). Les travaux sur les cultures augmentent également. Ainsi, la valeur ajoutée hors fermage diminue de 74 % d'une année sur l'autre. La légère progression des subventions d'exploitation compense la hausse des fermages. L'Excédent Brut d'Exploitation par ETP non salarié diminue de 62% à 38 460 €.

Revenu en baisse en viticulture malgré une production de vin abondante

Après une année 2022 de pleine récolte, les viticulteurs de Bourgogne-Franche-Comté bénéficient de conditions climatiques très favorables. La production de vin de 2023 est très abondante dans toute la région et parfois, les rendements butoirs sont atteints. Ainsi, en Bourgogne elle dépasse les 2 millions d'hectolitres et dans le Jura elle est proche de 122 000 hectolitres, des records. Il en découle de fortes baisses des prix sur les ventes de vrac. Néanmoins, la production d'exercice augmente de 11 %. Alors que les charges d'approvisionnement, engrais et produits phytosanitaires en particulier sont en hausse la valeur ajoutée hors fermage progresse de 7 %. Cependant, les fermages et les frais de personnel connaissent une hausse marquée de près de 20 %. En effet, l'abondance de la production nécessite l'emploi de vendangeurs supplémentaires sur 2022. Inversement, les indemnités d'assurance chutent nettement. Ainsi, l'EBE par ETP non salarié diminue de 5 % mais reste très élevé à 181 820 € (83 660 € dans les domaines viticoles en France métropolitaine).

Figure 7 - Baisse du revenu disponible en 2023



Source: Agreste-RICA

Augmentation des charges courantes en bovins viande

Si les exploitations de bovins viande ont connu en 2022 un progrès important de leurs résultats économiques, la campagne 2023 a été plus compliquée. Malgré un produit brut animal moyen stable, avec un progrès de 0,9 % (grâce notamment à des cours bovins élevés depuis 2022), l'EBE par unité de travail non salarié de l'exercice est en retrait de 20,1 % par rapport à l'exercice précédent. Parmi les raisons de ce retrait de l'EBE, la progression des charges courantes (passant de 162 600 € à 178,8 € entre 2022 et 2023) est notable, et en particulier celle des charges d'approvisionnement, qui représentent un tiers des charges courantes. Une diminution des subventions d'exploitation (- 7,1 %) peut également être relevée, et impacter négativement les résultats économiques des éleveurs de bovins viande de la région.

Un recul de l'EBE moins marqué pour les bovins lait de plaine

La production moyenne de l'exercice 2023 des exploitations de bovins laitiers AOP de la région est en recul de 11,8 %, ceci malgré un prix du lait AOP stable (692 € pour 1 000 L, soit - 1 % par rapport à 2022), une progression de 43 % des subventions d'exploitations, et un léger recul des charges courantes. Ceci entraîne un recul de l'EBE par unité de travail non salarié, qui

tombe ainsi de 96 000 € à 83 800 € en moyenne entre l'exercice 2022 et 2023.

Par comparaison, le lait de plaine, dont le prix est également stable, bénéficie d'une production moyenne en progrès de 14,5 %. Ainsi, et malgré des subventions stables et une hausse de 20 % des charges courantes, le recul de l'EBE par unité de travail non salarié est moins marqué que pour le lait AOP, passant de 77 900 € à 72 700 €.

Des résultats et une rentabilité en baisse en polyculture-polyélevage

Les résultats économiques des exploitations de polyculture-élevage subissent en 2023 un important recul. L'EBE par unité de travail non salarié perd 44,1 % par rapport à celui de 2022. La diminution des productions de végétaux et d'animaux (reculs respectifs de 23,9 % et 11,6 %), ainsi qu'un léger progrès des charges courantes (+ 6,1 %) provoquent ce recul. Ainsi, une diminution importante de la rentabilité (rapport de l'EBE sur la production) moyenne des exploitations de polyculture et élevage dans la région peut être constatée entre les exercices 2022 et 2023, passant de 48 % à 31 %. A titre de comparaison, les exploitations de bovins lait et viande perdent respectivement 5 et 10 points d'efficacité, et 26 points pour les grandes cultures.

Figure 8 - **Caractéristiques des exploitations, soldes intermédiaires de gestion et ratios Année 2023**

2023	1516 Grandes cultures	3500 Viticulture	4500 Bovins lait	4600 Bovins élevage et viande	6184 Polyculture, polyélevage	Région	France
Caractéristiques générales							
Nb d'exploitations dans l'échantillon	72	116	121	95	58	550	6 969
Nb d'exploitations représentées	3 956	3 331	3 466	4 231	1 979	18 943	282 182
Surface agricole utilisée (SAU)	177,6	18,0	127,9	156,4	180,9	125,6	96,0
Surface fourragère principale	22,7	0,7	106,1	132,6	110,1	73,0	40,0
Surface céréales	104,9	6,8	13,5	12,3	67,1	41,0	31,0
Surface culture industrielle	43,4	2,2	1,5	0,5	19,0	13,8	11,7
Surface vigne (vins de qualité)	0,0	11,1	0,0	0,0	0,0	1,7	2,1
UGB totales (unités gros bovins)	9,0	0,0	111,0	150,1	116,3	87,0	80,7
UTA totales (unités travailleur annuel)	1,5	4,3	2,1	1,5	1,7	2,2	2,1
dont UTA non salariés	1,3	1,5	1,8	1,3	1,5	1,5	1,4
Financement et éléments du bilan							
Autofinancement	14 860	110 630	61 020	24 820	39 690	46 640	34 320
Ensemble des stocks	106 920	443 560	83 630	95 970	101 840	154 630	129 420
Total actif circulant (fin d'exercice)	228 070	780 930	208 870	175 900	257 210	304 500	257 260
Total actif immobilisé (net)	236 890	383 970	525 490	381 870	339 860	364 300	323 870
Capitaux propres (net)	246 100	732 980	371 580	341 180	335 530	381 970	342 300
Ensemble des dettes LMT et CT	205 600	421 560	356 430	201 600	247 160	275 220	229 310
Soldes intermédiaires de gestion							
Production de l'exercice	158 189	446 272	225 142	91 437	195 643	205 344	201 178
+ Rabais, ristournes, remises obtenus	600	359	71	64	158	256	329
- Consommations intermédiaires	108 846	130 099	131 315	81 550	139 953	114 599	126 063
- Assurances	11 803	15 574	8 996	6 717	11 897	10 369	7 839
Valeur ajoutée hors fermage	38 140	300 959	84 901	3 233	43 951	80 633	67 605
+ Subventions d'exploitation reçues	43 626	6 756	46 326	62 374	67 767	44 615	31 198
+ Indemnités d'assurance	9 258	7 873	2 189	1 678	8 199	5 393	3 123
- Loyers, fermages, métayages (charges)	18 011	53 196	14 049	16 820	21 600	21 929	13 992
- Ensemble des impôts et taxes	2 229	2 481	1 884	879	2 087	1 834	2 109
- Charges salariales	4 774	74 640	4 512	3 245	11 818	16 078	14 403
Excédent brut d'exploitation	66 010	185 270	112 972	46 341	84 412	90 801	71 423
+ Transferts de charges	7	105	3	1	1	18	54
+ Autres produits de gestion courante	161	-512	212	14	299	31	135
- Dotation aux amortissements	36 667	51 293	50 466	26 800	47 284	39 939	32 485
Résultat d'exploitation	29 533	134 378	62 750	19 580	37 504	51 080	39 202
+ Produits financiers	619	779	354	379	854	553	690
- Charges financières	2 932	4 972	3 636	1 951	3 939	3 264	2 902
Résultat courant	27 220	130 184	59 468	18 009	34 418	48 368	36 991
RCAI par UTANS	19 907	83 347	34 615	14 727	20 453	32 644	26 882
Charges sociales de l'exploitant	10 050	27 931	17 119	6 397	12 939	13 573	11 032
Revenu disponible par UTANS	14 224	69 128	27 127	14 851	18 350	38 587	21 350
Ratios							
Taux d'endettement	48%	37%	50%	39%	44%	43%	43%
Charges appro / ha SAU	662	3 641	915	393	693	749	809
Charges courantes / ha SAU	1 453	21 431	2 371	1 155	1 583	2 145	2 214
EBE / Produit brut	28%	40%	41%	30%	31%	42%	30%
Annuités / EBE	75%	20%	46%	43%	50%	38%	39%

Source: Agreste-RICA

Méthodologie:

Les résultats économiques présentés sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon national d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Cet échantillon compte 6 969 exploitations en 2023 qui représente les exploitations moyennes et grandes. En Bourgogne-Franche-Comté, l'échantillon compte 550 exploitations qui représente 18 943 moyennes et grandes. Les résultats de chaque exploitation sont pondérés selon la taille et l'OTEX.

Définitions:

Production de l'exercice : Ventes de marchandises, de biens et services + ou – Variation d'inventaire de biens + Production immobilisée + Production autoconsommée +Autres (Produits nets partiels sur opérations à long terme)

Consommations intermédiaires : Charge d'approvisionnements (Engrais et amendements, Semences et plants, Produits phytosanitaires, Aliments du bétail, Produits vétérinaires et de reproduction, Carburants, lubrifiants, combustibles, Autres fournitures y c eau gaz électricité) + Achats de service extérieurs à l'exploitation et nécessaires pour le cycle de production

Excédent Brut d'Exploitation : Production + Subventions d'exploitation – Consommations intermédiaires – Charges de personnel – Impôts et taxes. Son calcul ne prend pas en compte les dotations aux amortissements et les éléments financiers et exceptionnels. Il traduit la capacité du chef d'exploitation à « gagner de l'argent » en faisant son métier. L'EBE représente la capacité financière de l'entreprise. C'est la ressource financière qui permet de rembourser les annuités d'emprunt et les frais financiers. Ce qui reste constitue le revenu disponible permettant de couvrir les prélèvements privés, l'autofinancement des investissements et une marge de sécurité en cas d'imprévus.

Solde disponible : EBE – Charges financières – Remboursement du capital des emprunts à long et moyen terme – Charges sociales de l'exploitant.

Pour en savoir plus

[- Agreste; CCAN Primeur RICA résultats économiques 2023: Des résultats économiques agricoles en net retrait en 2023, après deux années de forte hausse. 12 Décembre 2024 n°8;](#)

[- Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2023; Données du Réseau d'Information agricole \(RICA\); Commission des comptes de l'agriculture de la Nation; 18 décembre 2024. Service de la statistique et de la Prospective](#)